

Compte-rendu des délibérations du Conseil Municipal du 4 juin 2020

Etaient présents : Tous les membres en fonction sauf Mme Aude SCHMITZ, absence excusée, a donné procuration à M. Fabrice FOECHTERLE

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 28 MAI 2020.

Le compte-rendu de la séance du 28 mai 2020 qui a été adressé aux membres du Conseil Municipal avant la séance de ce jour, ne suscite aucune observation particulière et est adopté à l'unanimité.

DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

M. le Maire expose que les dispositions du code général des collectivités territoriales (article L 2122-22) permettent au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences.

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale le Conseil municipal décide de déléguer au Maire le droit :

- De fixer, dans les limites d'un montant de 500 euros par droit unitaire, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autre lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal ;
- De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
- De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;
- D'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire ;
- D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle. Cette délégation est consentie tant en demande qu'en défense et devant toutes les juridictions.

Les compétences déléguées par le conseil municipal pourront faire l'objet de l'intervention du 1^{er} adjoint en cas d'empêchement du maire.

DELEGUES DES STRUCTURES INTERCOMMUNALES ET COMMISSIONS COMMUNALES.

Il a été procédé à la désignation des représentants aux diverses structures intercommunales et à la composition des commissions communales comme suit :

COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS RHIN BRISACH

Titulaires : M. FRECHARD Sébastien

Suppléant : M. FOECHTERLE Fabrice

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAUX POTABLE DE LA PLAINE DU RHIN

Titulaires : M. FOECHTERLE Fabrice

Suppléant : M. FOECHTERLE Benoît

SYNDICAT MIXTE DES COURS D'EAU ET DES CANAUX DE LA PLAINE DU RHIN

Titulaire : M. REMOND Henri

Suppléant : M. BUOB David

SYNDICAT MIXTE POUR LE SCOT COLMAR-RHIN-VOSGES

Titulaires : Mme ULSAS Karin, M. BUCKEL Michel

Suppléants : M. FOECHTERLE Fabrice, Mme VURAL Nurten

SYNDICAT D'ELECTRICITE "VAUBAN"

Titulaire : M. FOECHTERLE Fabrice

Suppléant : M. WEIMAR Laurent

BRIGADE VERTE

Titulaire : M. DURR Hervé

Suppléant : M. EDENWALD Stéphane

SYNDICAT DU PARC A GRUMES

Titulaire : M. REMOND Henri

Suppléant : M. MARZIN Dominique

GRAND PAYS DE COLMAR

Délégués : Mme THOMAS Carole, M. REES Eric, M. BUCKEL Michel

CONSEILLERS DES ORPHELINS

Titulaire : Mme SCHMITZ Aude

Suppléant : Mme ULSAS Karin

CONSEIL D'ECOLE

Membre de droit : M. FRECHARD Sébastien, Maire

Déléguée du conseil municipal : Mme THOMAS Carole

CONSEIL DE FABRIQUE

Délégué : M. BUOB David

A.I.R.E.L.

Membre de droit : M. FRECHARD Sébastien

Déléguée : Mme THOMAS Carole

PREVENTION ROUTIERE

Délégué : M. REES Eric

G.I.C n°10 : Groupement d'Intérêt Cynégétique n° 10

Titulaires : M. REMOND Henri

Suppléant : M. BUOB David

AGIMAPAK (Association de Gestion Intercommunale pour la Maison d'Accueil pour Personnes Agées à Kunheim)

Titulaires : M. BUCKEL Michel

Suppléant : Mme ULSAS Karin

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES ET FAMILIALES

MM. FRECHARD Sébastien, FOECHTERLE Fabrice, ULSAS Karin, EDENWALD Stéphane, SCHMITZ Aude, FOECHTERLE Benoît

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES, D'ADJUDICATION

Titulaires : MM. FRECHARD Sébastien, FOECHTERLE Fabrice, ULSAS Karin, BUCKEL Michel

Suppléants : MM. EDENWALD Stéphane, WEIMAR Laurent, FOECHTERLE Benoît

COMMISSION AGRICULTURE, FORET, ENVIRONNEMENT, FLEURISSEMENT ESPACES VERTS

MM. FRECHARD Sébastien, FOECHTERLE Fabrice, ULSAS Karin, EDENWALD Stéphane, DURR Hervé, MARZIN Dominique, REMOND Henri, VURAL Nurten

COMMISSION URBANISME, VOIRIE, CONSTRUCTION, TRAVAUX, CIMETIERE

MM. FRECHARD Sébastien, FOECHTERLE Fabrice, EDENWALD Stéphane, BUOB David, DURR Hervé, BUCKEL Michel

COMMISSION SPORTS, CULTURE, LOISIRS, ANIMATION, FETES ET CEREMONIES

MM FRECHARD Sébastien, FOECHTERLE Fabrice, ULSAS Karin, SCHMITZ Aude, THOMAS Carole, BUCKEL Michel et possibilité d'y associer des représentants des sociétés locales.

COMMISSION INFORMATION, COMMUNICATION, BULLETIN MUNICIPAL

MM. FRECHARD Sébastien, FOECHTERLE Fabrice, ULSAS Karin, SCHMITZ Aude, THOMAS Carole, VURAL Nurten

COMMISSION COMMUNALE DE CONTROLE DE LA REVISION DES LISTES ELECTORALES

MM. REES Eric (titulaire), FOECHTERLE Benoît (suppléant)

Pour mémoire, d'autres membres font partis de cette commission :

- 1 délégué de l'administration titulaire et 1 suppléant désignés par le Préfet (M. SCHMITZ Daniel, M. MOSCHENI Philippe)
- 1 délégué titulaire et 1 suppléant désignés par le Président du Tribunal de Grande Instance (Mme KETTERER Michelle, Mme GARIC Martine)

COMMISSION DES FINANCES

MM. FRECHARD Sébastien, FOECHTERLE Fabrice, ULSAS Karin, WEIMAR Laurent

COMMISSION CIRCULATION, SECURITE DES HOMMES ET DES BIENS

MM. FRECHARD Sébastien, FOECHTERLE Fabrice, EDENWALD Stéphane, BUOB David, REES Eric (représente le corps des sapeurs-pompiers), WEIMAR Laurent, BUCKEL Michel

COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

MM. FRECHARD Sébastien, SCHMITZ Aude, DURR Hervé, THOMAS Carole, WEIMAR Laurent, VURAL Nurten

CORRESPONDANT DEFENSE : M. REES Eric

COMITE CONSULTATIF COMMUNAL DES SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES

MM. FRECHARD Sébastien, FOECHTERLE Fabrice, ULSAS Karin, MARZIN Dominique, WEIMAR Laurent

RESPONSABLE DE LA SALLE DES FETES : MM. MARZIN Dominique, FRECHARD Sébastien

RESPONSABLE DE LA SALLE DU PERE NORBERT : MM. MARZIN Dominique, FRECHARD Sébastien

COMMISSION COMMUNALE CONSULTATIVE DE LA CHASSE (4C)

MM. FRECHARD Sébastien, FOECHTERLE Fabrice, BUOB David, DURR Hervé, REES Eric, REMOND Henri

COMMISSION COMMUNALE EN CHARGE DU PLUI

MM. FRECHARD Sébastien, FOECHTERLE Fabrice, ULSAS Karin, BUCKEL Michel

URBANISME, CONSTRUCTION

Les demandes suivantes ont été examinées :

Permis de construire :

Commune de Baltzenheim, Eglise rue Principale : Ravalement de façades

Permis de construire modificatif :

- Monsieur Jonathan WATREMETZ, 1 rue d'Artzenheim : Ravalement de façades + aménagement extérieur

Déclaration préalable :

- Monsieur Jacky DEJOYE, 10 rue des Lilas : remplacement fenêtres, volets et porte d'entrée
- Monsieur Julien HAUMESSER, 21 rue Principale : remplacement tuiles + mise en place 2 lucarnes
- Monsieur Gary HEIDEMANN, 7 rue des Tulipes : Piscine
- Monsieur Jean-Valère RANVIER, 5a des Jardins : Réaménagement terrasse
- Monsieur Léo DIAZ, 15 rue des bleuets : Pergola

Certificat d'urbanisme :

- Maître MATTIONI concernant le terrain situé au 21a rue du Château

DIVERS ET COMMUNICATIONS

Le Maire fait part des remerciements de la famille de feu Maurice BUCHER pour les marques de sympathie de la municipalité lors de son décès.

Il fait part à l'assemblée des remerciements de l'Apalib, de l'Apamad, de la Banque Alimentaire et de l'Ecole Chiens Guides d'Aveugles pour les subventions communales versées cette année.

M. Michel BUCKEL souhaite connaître le patrimoine et les finances de la commune. Ce point sera présenté lors de la prochaine séance du conseil municipal.

Mme Carole THOMAS évoque le point du droit à l'image de toute personne susceptible d'apparaître sur un support de la commune. Un formulaire d'autorisation du droit à l'image sera élaboré et présenté aux personnes concernées.

Monsieur Eric REES informe les conseillers que le matériel pompiers (échelles, ARI, lot de sauvetage,...) sera présenté prochainement pour vérification et contrôle à Neuf-Brisach.

Les conseillers souhaitent connaître la cartographie du ban de Baltzenheim. Ceci est déjà possible par le biais du SIG (système d'information géographique) mis à disposition du grand public par la communauté de communes Pays Rhin Brisach. Le lien ci-dessous sera inséré sur le site internet de la commune pour un accès plus rapide.

<https://sig.paysrhinbrisach.fr/arcOpolePRO/>

Date à retenir :

- 11/06/2020 à 19h00 : réunion à la Mairie de la commission des finances
- 17/06/2020 à 19h00 : réunion à la Mairie de la commission information, communication, bulletin municipal

L'ordre du jour étant épuisé, personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Maire lève la séance à 21h30.

Le Maire : Sébastien FRECHARD